

Anatomie des services d'établissement au Canada: Un guide

Rapport exécutif

Jessica Praznik* et John Shields**

Juillet 2018



* Jessica Praznik est étudiante en maîtrise en politique et administration publiques à l'Université Ryerson

** John Shields est professeur au département de politique et d'administration publique à l'Université Ryerson



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Rapport exécutif

Le Canada est un chef de file international en ce qui concerne les services d'établissement financés et fournis par le gouvernement pour la population immigrante. On considère ces services comme un facteur important qui permet aux immigrants de mieux s'établir et s'intégrer au Canada. On considère que l'intégration est « un processus réciproque qui signifie pour les immigrants l'adaptation à la vie au Canada et pour le Canada l'accueil des nouveaux arrivants. En définitive, l'objet de l'intégration est d'inciter les nouveaux arrivants à s'investir pleinement dans la vie économique, sociale, politique et culturelle du Canada » (IRCC, 2017f, p.1). Les gouvernements au Canada à tous les niveaux jouent un rôle important en aidant les immigrants dans ce processus d'établissement et d'intégration et en fournissant un environnement accueillant pour les nouveaux arrivants.

Il existe deux approches en matière de prestation de services d'établissement au Canada. En dehors du Québec, les services sont fournis principalement par des organisations sans but lucratif, mais financés par le gouvernement. On considère que de telles organisations sont proches des communautés immigrantes desservies et donc les mieux placées pour répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants. Au Québec, depuis 1991, la province a assumé le rôle principal de fournisseur de services d'établissement par le biais de bureaux gouvernementaux. Cependant, depuis quelques années, la province implique de plus en plus des organisations de la société civile dans ce travail, ce qui ressemble à la relation de financement entre le gouvernement fédéral et les organisations de la société civile dans le reste du Canada.

Les services d'établissement fournis et soutenus par le gouvernement ainsi que le rôle joué par des organisations sans but lucratif dans leur prestation constituent des aspects importants de la résilience immigrante. La résilience implique la capacité de s'adapter et de s'épanouir dans le contexte d'un changement dramatique, comme celui de s'établir dans un nouveau pays. Si l'ingéniosité individuelle et familiale des nouveaux arrivants est essentielle pour l'adaptation, une résidence réussie nécessite aussi des soutiens externes comme ceux fournis par les services d'établissement et les organismes sans but lucratif, soutiens importants et sources de solidarité sociale pour les communautés immigrantes.